

Petite histoire d'un grand document

par Dominicus

Les origines du *Syllabus*

LE SYLLABUS a été publié par Pie IX le 8 décembre 1864, pour le dixième anniversaire de la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. Depuis environ dix ans, le pape songeait à faire l'union et la paix dans les esprits et dans les cœurs par des décisions souveraines sur les points controversés.

Dès 1852, le cardinal Fornari avait adressé par ordre du pape à quelques évêques éminents un questionnaire latin, en vingt-huit chapitres, sur les erreurs du temps touchant le dogme et les points du dogme qui régissent les sciences morales, politiques et sociales ¹.

En 1860, toujours au nom du pape, Mgr Fioramonti avait annoncé à Mgr Pie que l'épiscopat serait consulté sur les erreurs présentes ². En attendant, il le consultait lui-même et lui demandait des notes, particulièrement sur deux grands chefs, à savoir : l'ordre de la foi et du surnaturel sacrifié à la nature, et la séparation pratique et absolue de l'ordre religieux et de l'ordre civil, érigée en dogme et proclamée comme un progrès.

Dans sa réponse à Pie IX, Mgr Pie montra ce naturalisme et ce séparatisme infectant les meilleurs esprits, faute d'un enseignement doctrinal qui les éclairât et les guérît. Il expliquait que les constitutions, les allocutions, les condamnations et les censures des papes ne faisaient plus loi pour les catholiques libéraux, grisés par les libertés modernes (liberté de culte, de conscience, de la presse, etc.). Il appelait de ses vœux une encyclique solennelle sur ces matières, demandant que l'acte pontifical s'adressât moins aux incrédules, pour flétrir leurs impiétés, qu'aux chrétiens, pour fixer leurs croyances indécises ; que le pape y parlât moins comme juge des controverses soulevées par les méchants que comme suprême docteur des

¹ — Le questionnaire était intitulé : *Syllabus eorum quæ in colligendis notandisque erroribus ob oculos haberi possunt* (sommaire des divers points que l'on peut avoir sous les yeux pour recueillir et noter les erreurs).

² — Un laïc, le rédacteur en chef de l'*Univers*, Louis Veillot, fut également honoré de cette communication et de cette invitation.

bons, des timides, ou des ignorants dans les choses de la foi ; en un mot, qu'il y confirmât surtout « les frères et les fils »¹.

En cette même année 1860, le pape consulta encore deux autres théologiens éminents :

– Mgr Pierre François Xavier de Ram, recteur de l'université de Louvain, qui envoya deux mémoires à Pie IX, l'un en latin pour réfuter la philosophie et l'exégèse rationalistes et l'autre en français sur les conséquences sociales des erreurs contemporaines ;

– et Dom Guéranger, abbé de Solesmes, qui répondit également par l'envoi d'un mémoire latin en deux parties. Une première partie, générale et composée de 19 chapitres, exposait l'essentiel de la vérité chrétienne battue en brèche par les erreurs modernes et spécialement par le naturalisme négateur du surnaturel, une deuxième partie traitait en 17 chapitres « de quelques erreurs spéciales »².

Ces consultations montrent le soin apporté par Pie IX à la composition du *Syllabus* et mettent en relief son souci de parfaite exactitude, de parfaite vérité dans son enseignement doctrinal. Étant donnée l'extrême gravité des erreurs dénoncées, le pape a voulu s'éclairer auprès des autorités les plus compétentes.

Les libéraux face au *Syllabus*

Avant la promulgation

Mgr Dupanloup, principal représentant du courant libéral dans l'épiscopat français, n'avait pas été consulté par Mgr Fioramonti. Il fut informé avec tous les évêques réunis à Rome pour la canonisation des martyrs japonais (8 juin 1862), et il reçut, comme eux, un catalogue de soixante et une propositions résumant les idées modernes et accompagnées chacune d'une censure convenable. Ces propositions, examinées et notées par des théologiens romains, étaient soumises aux évêques, qui devaient les étudier, chacun avec l'aide d'un seul théologien de son choix, en conférer entre eux, puis donner leur avis par écrit dans l'espace de deux ou trois mois, sous le sceau du secret.

Mgr Dupanloup témoigna sa surprise au pape de ce que, ayant à Rome de si grands théologiens, au lieu d'un projet d'origine romaine, il avait

1 — Le mémoire inédit de Mgr Pie exposait en 59 pages l'essentiel de la philosophie et du dogme catholique attaqués par le naturalisme. Il est conservé aux Archives secrètes du Vatican. Pierre FERNESSOLE en a reproduit le sommaire dans son ouvrage *Pie IX, pape*, Paris, Lethielleux, 1963, t. 2, p. 255.

2 — On trouvera le sommaire de ce document, resté lui aussi inédit, dans le même livre de Pierre FERNESSOLE, *Pie IX, pape*, t. 2, p. 435-436 (annexe G).

soumis aux évêques un catalogue « emprunté presque mot pour mot » à un mandement de l'évêque de Perpignan, Mgr Gerbet¹. Le reproche était inexact et spécieux : si le catalogue des quatre-vingt-cinq propositions fausses joint à l'instruction pastorale de Mgr Gerbet avait, en effet, été remarqué par Pie IX qui l'avait soumis à ses théologiens, ceux-ci l'avait profondément remanié et ramené d'abord à soixante-dix propositions groupées sous ce simple titre : *Syllabus propositionum*, puis, après deux années de travail intensif, à soixante et une propositions intitulées : *Theses ad Apostolicam Sedem delatae* (thèses déferées au Siège Apostolique), dont chacune portait la censure théologique qui lui convenait.

Mécontent de l'origine du catalogue, Mgr Dupanloup l'était bien plus de son objet, et il prédisait l'orage que soulèverait, dans les circonstances présentes, la publication d'un tel acte. En effet, le naturalisme politique y était frappé à mort.

En octobre 1862, un journal italien hostile au Saint-Siège, *Il Mediatore*, parvint à se procurer le document pontifical et le publia en l'accompagnant de critiques extrêmement violentes. Durant plusieurs mois, une campagne d'opposition fut menée contre « l'intransigeance romaine ». Devant cette réaction, Pie IX décida de surseoir à la promulgation et de modifier la forme du *Syllabus*. On ne se contenterait pas de publier une liste de propositions erronées, mais on extrairait ces erreurs des Actes pontificaux où elles étaient déjà condamnées, en indiquant pour chacune d'elles la source où on l'avait puisée. On aboutit ainsi à un recueil de quatre-vingt propositions réparties en dix paragraphes – recueil qui constitua définitivement le *Syllabus*², que Pie IX publia avec l'encyclique *Quanta cura*, le 8 décembre 1864.

La promulgation

Dans les sphères gouvernementales, l'émoi fut vif : Napoléon III déclara le *Syllabus* contraire aux principes sur lesquels reposait la Constitution de l'Empire et le Garde des sceaux interdit formellement sa publication³.

1 — Ce mandement de Mgr Gerbet est du 28 juillet 1860.

2 — Le titre officiel était : « *Syllabus complectens præcipuos nostræ ætatis errores qui notantur in Allocutionibus consistorialibus, in Encycliis aliisque Apostolicis litteris Sanctissimi Domini nostri Pii papæ IX* – catalogue contenant les principales erreurs de notre temps relevées dans les allocutions consistoriales, les encycliques et les autres lettres apostoliques du très saint pape Pie IX. »

3 — Seule, était autorisée la publication de la partie de l'encyclique accordant un jubilé pour 1865. Suite à l'interdit gouvernemental, le nonce ne savait comment adresser l'encyclique aux évêques (on craignait la saisie des plis). Le député Émile Keller lui proposa de la faire remettre en mains propres à tous les évêques dans les quarante-huit heures. Avec le concours de quelques jeunes gens dévoués et d'un indicateur de chemin de fer, il s'acquitta de sa promesse. Les évêques, une fois en possession du texte, ne tinrent pas compte du décret gouvernemental et publièrent le *Syllabus* comme c'était leur droit et leur devoir. (Voir Gustave GAUTHEROT, *Émile Keller*, Paris, Plon, 1922, p. 124 et sv.)

L'épiscopat protesta contre cette mesure inique. Dès le 2 janvier, Mgr Pie assénait au ministre de la Justice et des Cultes quelques vérités bien senties :

Après que la presse a pu impunément divulguer, dénaturer, couvrir d'injures et de dérisions cette lettre apostolique, qu'il soit défendu aux seuls évêques, c'est-à-dire aux promulgateurs naturels et officiels de tout écrit doctrinal du vicaire de Jésus-Christ, de faire imprimer cet écrit et de l'adresser aux fidèles de leurs diocèses, en rétablissant le vrai sens, la portée exacte et précise de l'enseignement qu'il contient : ce serait là, monsieur le ministre, un procédé aussi contraire aux lois de la logique qu'à celles de l'équité naturelle. Quoi ! après avoir laissé libre carrière aux accusateurs ignorants ou passionnés de la parole pontificale, l'interdit serait jeté à ses interprètes et à ses défenseurs ¹ ?...

Pour les libéraux, le *Syllabus* fut un véritable coup de massue. Leurs jeunes disciples, tels que Maurice d'Hulst ² et l'abbé de Broglie, éprouvèrent un saisissement profond. Montalembert, Augustin Cochin, Albert de Broglie voulurent quitter le *Correspondant*, mais Falloux, Foisset, de Meaux les décidèrent à rester. Sans parler des journaux sectaires, ennemis déclarés de l'Église, les périodiques de tendance libérale (*Le Journal des débats*, le *Correspondant*, *La Revue des Deux-Mondes*) engagèrent une campagne acharnée contre « l'obscurantisme et l'Inquisition renouvelés ; ils dénoncèrent dans le *Syllabus* un suprême défi jeté au monde moderne, à l'esprit moderne, à la civilisation moderne, à la liberté ³... »

La tentative de sabotage par Mgr Dupanloup

Mgr Dupanloup, avec son esprit fertile en ressources, trouva le moyen de sauver la cause libérale en acceptant l'encyclique. De ce grand acte, l'évêque d'Orléans ne fut pas le seul qui s'évertuât à donner au public une interprétation capable de prévenir les effets que leur sagesse trop humaine redoutait. L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, Mgr Genouilhac, évêque de Grenoble, qui était pourtant un théologien de grande valeur, Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, Mgr Lecourtier, ancien évêque de Montpellier, en firent des commentaires fort adoucis et dans lesquels la portée du *Syllabus* se trouvait bien réduite ⁴.

1 — *Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, t. 5, Poitiers, Oudin, 1883 (7^e édition), p. 391.

2 — Vingt-deux ans après, dans la préface de son livre *Le droit chrétien et le droit moderne*, Mgr d'Hulst écrivait : « Jamais je n'oublierai la surprise, l'émotion, l'inquiétude où me jeta la lecture de ce document doctrinal. Je vis clairement qu'il y avait quelque chose à changer dans ma conception de la société. » Cité par FERNESSOLE, *ibid.*, t. 2, p. 265.

3 — FERNESSOLE, *ibid.*, t. 2, p. 263.

4 — Ainsi, Mgr Darboy écrivait-il au pape : « Vous venez de signaler et de condamner les principales erreurs de notre époque. Tournez maintenant vos yeux sur ce qu'elle peut avoir d'honorable et de bon et soutenez-la dans ses généreux efforts. C'est à vous qu'il ap-

Mais aucune justification n'eut l'éclat et le retentissement de celle publiée par Mgr Dupanloup. « Il eut alors, dit son historien, l'abbé Lagrange, son inspiration la plus haute, son coup d'œil stratégique le plus clairvoyant ». Montalembert, quant à lui, fit ce commentaire : « L'évêque a fait un véritable petit tour de force, ni plus ni moins, sa brochure est un chef-d'œuvre d'éloquent escamotage ¹. »

L'encyclique *Quanta cura* condamnait la Convention du 15 septembre, qui laissait l'indépendance pontificale exposée à un péril prochain ². Mgr Dupanloup, dont un des meilleurs titres est d'avoir toujours défendu le pouvoir temporel, à part quelques faiblesses parlementaires, prit habilement sa position. Sa brochure intitulée *La Convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre* (25 janvier 1865), débute par une vigoureuse offensive contre les adversaires de la papauté. Le Saint-Siège ne pouvait qu'en être reconnaissant au prélat ; et sans doute ce fut pour une bonne part ce qui le décida à le louer par un bref, comme ce fut pour beaucoup dans les très nombreuses adhésions épiscopales qu'il recueillit. Mais l'esquive sur le catalogue d'erreurs ou *Syllabus* qui accompagnait l'encyclique n'obtint pas de tous les mêmes suffrages.

Pour escamoter la portée du *Syllabus*, Mgr Dupanloup utilisa la fameuse « distinction entre la thèse et l'hypothèse, la théorie et l'application ³ », distinction entre l'idéal jugé irréalisable et la latitude laissée aux fidèles de se conformer aux conditions de la société contemporaine. Cette distinction n'était pas totalement nouvelle, mais c'est cette brochure qui en fit la fortune.

Les documents pontificaux formulent l'idéal de la société chrétienne, idéal auquel il faut tendre [la thèse], mais qui n'interdit pas de s'adapter aux conditions de la vie actuelle, en y introduisant la vie chrétienne, dans la mesure où elle est capable de se l'assimiler [l'hypothèse] ⁴.

Grâce à cette distinction, l'évêque d'Orléans expliquait que le pape pouvait condamner une proposition en tant que thèse, sans pour autant la condamner en tant qu'hypothèse :

Dans l'interprétation des propositions condamnées, il faut remarquer tous les termes, toutes les plus légères nuances ; car le vice d'une proposition ne tient

partient de réconcilier la raison avec la foi, la liberté avec l'autorité. » Mgr FOULON, *Vie de Mgr Darboy*, Paris, 1889, p. 329. Cité par FERNESOLE, *ibid.*, t. 2, p. 264.

¹ — Lettre de Montalembert citée dans le livre du chanoine Ulysse MAYNARD, *Mgr Dupanloup et M. Lagrange son historien*, Société générale de librairie catholique, 1884, p. 139.

² — Convention du 15 septembre 1864 entre Napoléon III et Victor-Emmanuel II : les Français quittent Rome, à condition que Florence soit la capitale du royaume à la place de Turin, et que l'intégrité des territoires pontificaux soit respectée.

³ — Mgr l'évêque d'Orléans (Félix DUPANLOUP), *La Convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre*, 28^e éd., Paris, Douniol, 1865, p. 139.

⁴ — X. ARQUILLIÈRE, *Histoire de l'Église*, Éditions de l'école, 1941.

souvent qu'à cela, à une nuance, à un mot, qui seul fait l'erreur. Il faut distinguer les propositions absolues, et les propositions relatives ; car, ce qui pourrait être admissible en hypothèse, sera souvent faux en thèse ¹.

Le pape lui adressa donc un bref d'éloges le 4 février 1865. Il remerciait l'auteur de lui avoir envoyé son écrit, « dans lequel vous avez embrassé si heureusement et si utilement des sujets très disparates ». C'était lui signifier discrètement qu'il n'était pas dupe de la manœuvre consistant à joindre son appréciation du *Syllabus* avec sa défense de l'État pontifical. Après l'avoir félicité d'avoir diffusé l'encyclique *Quanta cura* auprès de son clergé, d'avoir combattu les interprétations absurdes de la presse antireligieuse, et surtout d'avoir exalté les droits du souverain pontife sur ses États, le bref pontifical se terminait par quelques paroles où plusieurs crurent voir un avis empreint d'une douce malice. Le pape remerciait Mgr Dupanloup, assuré que, dans ses explications ultérieures (comme si elles étaient attendues), il donnerait avec d'autant plus de soin le sens vrai de cet acte qu'il avait réfuté avec plus d'énergie les interprétations erronées :

Nous tenons pour certain que, eu égard au zèle avec lequel vous avez coutume de défendre la cause de la religion et de la vérité, vous transmettez à votre peuple avec d'autant plus de soin (*accuratius*) le sens propre de notre lettre, que vous avez stigmatisé avec plus de véhémence les interprétations calomnieuses dont elle a été l'objet ².

Cette clause n'était pas exclusivement de style. Lors d'une polémique sur ce fameux bref, un prélat qui approchait de très près le pape écrivit à Mgr Dupanloup :

Au sujet des éloges et des reproches que Votre Grandeur a reçus pour ses écrits de la part du pape, et en particulier pour l'écrit sur la *Convention de septembre*, vous avez dû remarquer le mot *accuratius*, pour vous dire que vous deviez enseigner la doctrine avec plus de soin. Ce mot est un comparatif, lequel est exclusif du positif *accurate*, et signifie que vous n'aviez pas enseigné la doctrine avec assez de soin. Si le bref de Sa Sainteté, que le secrétaire rédacteur connaît parfaitement, ne porte que ce mot pour vous blâmer, alors qu'il en porte plusieurs pour vous louer, c'est qu'on a pensé que ce seul mot suffisait pour un homme intelligent ³.

Si l'on peut reconnaître que la brochure de Mgr Dupanloup a dit *ce que n'est pas le Syllabus*, elle n'a pas dit *ce qu'il est vraiment*. Il reste donc à voir

¹ — Mgr DUPANLOUP, *La Convention du 15 septembre et l'encyclique du 8 décembre*, p. 105.

² — Voir *Le Sel de la terre* 87, p. 94, note 2. La brochure de « Mgr Félix » (Dupanloup), commenta Louis Veuillot, « vint sur le *Syllabus* avec un air de réflecteur et, au fond, des prétentions d'éteignoir. [...] On s'explique qu'il n'ait pas été pressé de le montrer [le bref reçu de Pie IX] ».

³ — Cité par le chanoine MAYNARD dans son ouvrage *Mgr Dupanloup et son historien M. Lagrange*, p. 348-349.

maintenant *ce qu'il est* et, pour cela, interroger ceux qui en prirent la défense : les ultramontains.

Les ultramontains face au *Syllabus*

On appelait ultramontains les catholiques du 19^e siècle les plus fidèles à Rome (à l'époque où Rome défendait la Tradition). Leurs principaux représentants à l'époque du *Syllabus* étaient Mgr Pie, évêque de Poitiers, Mgr de Ségur, Louis Veuillot, Émile Keller. Citons le premier et le dernier de ces défenseurs de la vérité catholique.

Mgr Pie

Mgr Pie, qui avait été associé à la préparation du *Syllabus*, se réjouit beaucoup de sa publication. Il en parla longuement à son clergé lors de sa retraite annuelle :

- *La condamnation du naturalisme politique*

L'acte du 8 décembre, vous n'en sauriez douter, Messieurs et chers Coopérateurs, a une portée considérable. Il est dirigé contre les adversaires, contre ceux du dehors : c'est vrai ; mais il s'adresse encore plus, s'il est possible, à ceux de la maison. Par voie d'affirmation plutôt que de condamnation, il tend à mettre fin à des divisions domestiques, à régler la croyance et le langage de catholiques qui s'éloignaient de la doctrine et de l'esprit de l'Église. *Le naturalisme politique*, érigé en dogme des temps modernes par une école sincèrement croyante, mais qui se met en cela d'accord avec la société déchristianisée au sein de laquelle elle vit : voilà l'erreur capitale que le Saint-Siège a voulu signaler, et à laquelle il a voulu opposer les vrais principes de la croyance catholique.

- *Une déclaration opportune et bienvenue*

Cette déclaration de principes, dit-on, n'était pas opportune. C'est d'abord une singulière prétention pour des chrétiens, quel que soit leur rang dans la société, que de vouloir faire la leçon au chef de l'Église sur le choix de l'heure où il doit agir et parler. Si quelqu'un sur la terre a la connaissance des temps et des moments que le Père céleste a décrétés pour les choses de l'ordre spirituel, il semble que ce doive être le vicaire de Jésus-Christ. Pour nous, nous nous rendons parfaitement compte de cette opportunité si contestée. Les sociétés, les pouvoirs, les dynasties, rien ne tient, rien ne dure depuis un siècle. De nouvelles et plus effroyables crises sont imminentes. *Dans cet état de choses, le Saint-Siège proclame la vérité sur les droits de Dieu, sur les devoirs des nations et de ceux qui les régissent.* Entendue, sa voix peut sauver les sociétés, les pouvoirs, les dynasties ; mé-

prise, elle expliquera et justifiera leur chute, leur ruine. Dans tous les cas, l'Église aura rempli sa mission, le pasteur suprême aura délivré son âme.

Mais, ajoute-t-on, pourquoi n'avoir pas attendu des temps meilleurs ? Pourquoi dire, à l'heure du danger, ce qui ne devrait se dire qu'à l'heure du triomphe de l'Église ? D'abord, ne serait-ce pas à cette déclaration de la vérité, à cet hommage rendu à ses droits souverains, que Dieu aurait attaché le triomphe de l'Église ? Ne serait-ce pas là pour la société la meilleure chance de recouvrer des conditions plus favorables ? Croit-on par hasard que le moyen de ramener l'ordre et la paix dans le monde, c'est d'abandonner le monde à ses dérèglements et à ses erreurs ?

Mais supposons, par impossible, ces temps meilleurs venus d'eux-mêmes. Je vous le demande : trouverait-on généreux alors le langage que vient de tenir la papauté ? « Voyez, dirait-on, tant que l'Église a eu besoin de s'abriter sous la doctrine du droit commun, de la liberté égale de toutes les religions et de toutes les opinions, elle a fait un pacte, au moins secret, avec le libéralisme, avec la révolution. Puis, après s'être tus devant l'erreur triomphante et dominante, les papes ont le singulier courage de la frapper lorsqu'elle est à terre ! C'est-à-dire qu'ils ont gardé le silence quand il y avait du mérite à parler, et qu'ils n'élèvent la voix que quand ils peuvent le faire sans péril. »

L'Église de Jésus-Christ ne pouvait accepter un tel rôle, ni mériter un tel reproche. *La grandeur de l'acte du 8 décembre, c'est précisément que la vérité ait été dite sur les doctrines de la révolution, en face de la révolution toute puissante.* Et si jamais une restauration sociale se fait en Europe, ce sera la gloire de l'Église d'avoir posé d'avance, au milieu de la tempête et de la nuit, le programme du gouvernement chrétien tel qu'il est encore possible sur la terre, ce programme en dehors duquel il n'y a de salut pour personne : *Non est in alio aliquo salus.* [...]

Dans son décret synodal du 10 juillet 1865, Mgr Pie revient sur le *Syllabus* :

- *L'utilité du Syllabus montrée par la réaction des ennemis de l'Église*

L'utilité et l'opportunité de ces lettres apostoliques n'échappent certainement à personne d'entre vous. A défaut d'autres preuves, nous en aurions une évidente dans *l'empressement unanime qu'ont mis les ennemis de notre foi et de la sainte Église à attaquer à coup d'injures cette pièce vénérable, à en corrompre le sens à l'aide de calomnies, à l'obscurcir par des sophismes, enfin à en atténuer, comme ils l'ont pu, la valeur et l'effet.* [...]

- *Le naturalisme : système non seulement faux, mais absurde*

De tant et de si graves erreurs qui ont malheureusement cours dans notre triste siècle, c'est à peine si l'on peut en trouver une seule qui, d'une manière directe ou indirecte, ne soit signalée et condamnée dans ces saintes pages. De plus, en déclarant, comme il l'y fait, que le *naturalisme* est non seulement un

système *faux et erroné*, mais *absurde et impie*, il est clair pour quiconque réfléchit que le souverain pontife a mis la hache à la racine de cet arbre mauvais et mortel. Car, quoiqu'on puisse en dire, prétendre, comme on le fait, que la nature doit être séparée de la grâce, la raison de la foi, la science de la théologie, le progrès moderne de la religion révélée, la société civile de l'Église, l'Église elle-même de son corps et par suite de tout ce qui est naturel et nécessaire à un corps, le Saint-Siège de tout pouvoir temporel, et enfin le monde de Jésus-Christ ; s'efforcer, comme ils s'y emploient, de les séparer en fait et d'établir qu'ils doivent être séparés en principe, tout cela se réduit manifestement au *naturalisme*, et en découle comme de sa source ¹.

Émile Keller ²

Le *Syllabus* suscita, dès 1865, plusieurs ouvrages contre-révolutionnaires : *L'Illusion libérale* de Louis Veillot et un important volume du député Émile Keller : *L'Encyclique du 8 décembre 1864 et les principes de 1789*. Dans l'introduction, le député alsacien soulignait le courage du pape et la portée de son avertissement :

- *Face aux menaces révolutionnaires, l'avertissement solennel de Pie IX*

Pie IX a parlé. L'émotion indescriptible causée par son *Syllabus* prouve qu'il a été au cœur même de la difficulté ³. [...]

Pie IX ne se laisse pas émouvoir par les menaces [la convention du 15 septembre 1864 entre Napoléon et Victor-Emmanuel laissait entrevoir que Rome tomberait bientôt aux mains des révolutionnaires], et à la veille d'être sacrifié à la Révolution triomphante, il tient à prévenir la société moderne des maux auxquels elle s'exposerait en cessant d'être chrétienne. De là l'encyclique [*Quanta cura*] et le mémorable *Syllabus* du 8 décembre 1864, dans lequel il résume les erreurs du temps présent.

Ce grand acte ne s'adresse ni à un homme, ni à un parti, ni à un peuple isolé. Il s'adresse au 19^e siècle tout entier. Sans souci des intérêts humains qui pouvaient l'engager au silence, le Saint-Siège se met seul, avec un héroïsme que ses adversaires eux-mêmes admirent, en travers de l'impétueux et universel courant des illusions du temps. [...]

1 — *Cœuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, t. 5, Poitiers, Oudin, 1883 (7^e édition), p. 436-438 et 441-443. Voir aussi *Le cardinal Pie de A à Z*, Paris, Concep, 2005, p. 862-865.

2 — Sur l'illustre député alsacien, nous renvoyons aux études de Philippe GIRARD parues dans *Le Sel de la terre* 77, 79 et 81 (2011 et 2012).

3 — Émile KELLER, *Les Syllabus de Pie IX et de Pie X et les principes de 1789 ou l'Église, l'État et la liberté*, Paris, Lethielleux, 1909, Préface.

• *La tentation libérale : marier l'Église avec le monde*

La société actuelle, dont on flatte ainsi les préjugés les plus aveugles, avait pourtant fait un pas vers le catholicisme. Elle ne voulait plus le détruire ; au contraire, elle se sentait intéressée à le conserver, à le protéger et à vivre en paix avec lui. Elle le regardait comme un des éléments nécessaires pour combattre le doute et l'immoralité qui la minent. Mais, chose singulière, ce retour incomplet rendait la situation plus délicate et peut-être plus périlleuse. Sous prétexte que ses avances sont repoussées, la société accuse l'Église d'ingratitude, et la menace d'une nouvelle rupture.

Quelle est-elle donc cette *transaction*, que l'on poursuit depuis de longues années, et qui se formule aujourd'hui d'une façon de plus en plus pressante ? Quelle place veut-on faire à l'Église dans un édifice dont elle devait d'abord être complètement exclue ? Libéraux et gouvernants l'acceptent volontiers pour auxiliaire, mais en se réservant, en dehors d'elle et de son autorité, leur pleine indépendance, leur souveraineté sans limites et leur entière liberté d'action. Ils lui abandonnent le domaine des consciences, pourvu que, de son côté, elle leur livre la politique et qu'elle reconnaisse l'efficacité sociale des idées modernes, vaguement connues sous le nom de principes de 1789.

Pris à *ce piège séduisant*, bien des esprits généreux ne comprennent pas que des propositions si modérées se puissent refuser. Les uns s'éloignent de l'Église, s'imaginant, chose absurde, que réellement elle exige le sacrifice du progrès et de la liberté. Certains du contraire, mais n'osant pourtant pas nier la vertu des formules modernes, les autres font de laborieux efforts pour décider, comme eux, l'Église à la réconciliation qu'on lui offre. A force de bonne volonté, ils croient s'être prouvé à eux-mêmes qu'à part quelques nuances, les principes de 1789 sont de purs principes chrétiens, qu'il serait habile de s'en emparer et de les amener, graduellement et sans secousse, à être reconnus et bénis par le Saint-Siège.

[...] Qui, même parmi les catholiques, n'a, de près ou de loin, participé à ces honnêtes mais stériles tentatives ? Qui n'a, dans l'espoir de préserver la religion, signé, un jour ou l'autre, sa petite convention avec les champions des idées nouvelles, et caressé le rêve de l'Église libre dans l'État libre ? Remèdes impuissants, palliatifs d'un jour, bons, tout au plus, à dissimuler la plaie qui nous minait, mais sans force contre l'invincible logique des événements.

En effet, que sont ces chimériques essais de conciliation ? Un *prétexte*, à l'aide duquel les ennemis de l'Église poursuivent sa ruine. Avec un merveilleux accord, qui devrait suffire pour ouvrir les yeux à tous les gens de bonne foi, athées, panthéistes, rationalistes, indifférents, juifs, protestants, saint-simoniens, unissent leurs efforts pour entamer, ne fût-ce que sur ce seul point, la pierre angulaire du catholicisme. Ayant vainement essayé de l'aborder de front et de le renverser par la force, ils préfèrent aujourd'hui la ruse à la violence. Se donnant un air de sincérité et de générosité bien plus dangereux que la persécution ouverte, ils se contentent de demander la sécularisation de la société, la séparation de l'Église et de l'État. Ils sont si certains, par là, d'atteindre leur but que les

plus impies se déclarent catholiques et prêts à fléchir le genou devant Jésus-Christ, pourvu que l'Église abdique en leur faveur la partie temporelle de sa souveraineté.

Ce cercle d'ennemis souterrains s'est peu à peu resserré autour de Rome et du Saint-Siège. Le droit nouveau, [...] matériellement le plus fort, somme la papauté de se mettre d'accord avec lui. [...]

- *Le pape a levé l'équivoque et dénoncé le piège*

Et voilà qu'au risque d'irriter cette société qui le soutient et, d'un signe, peut l'écraser, le pape, déchirant tous les voiles, lui déclare que c'est elle qui se trompe, elle qui est malade, elle qui est en péril. Plus d'équivoques, plus de contradictions, plus de temporisation. Le pape veut que, dans leur intérêt, ses protecteurs sachent bien ce qu'ils protègent à Rome. Pendant qu'ils ont encore droit à sa reconnaissance, il tient à s'acquitter en leur ouvrant, à eux-mêmes, les yeux sur l'abîme qui se creuse à leurs pieds. Laissant de côté les détails, le pape dégage des pensées, des écrits, des actes de ce temps, l'esprit d'erreur qui les a inspirés. Aux insinuations ou aux reproches de ses ennemis, aux conseils ou aux prières de ses amis, il répond en proclamant, clairement et solennellement, ce que la conscience catholique affirme pour le bonheur des hommes et des peuples, et il met la conscience moderne, à son tour, en demeure de formuler sa foi, si elle en a une. Le pouvoir et la liberté du jour offraient une place à l'Église à l'ombre de leur protection, et Pie IX déclare que ni ce pouvoir ni cette liberté ne sont sûrs de leur lendemain, et qu'il n'y a de salut pour l'un et pour l'autre qu'en acceptant une place au sein de l'Église. [...]

- *Le Syllabus : cri d'alarme du pilote suprême*

Le *Syllabus* n'est donc pas une dernière protestation contre des maux incurables et contre des faits irrévocablement accomplis. Il n'y a de plaies sans remède que celles où l'on n'ose pas porter jusqu'au fond le fer et le feu de la vérité. Si le pape a parlé au risque de soulever tant de passions, c'est précisément pour nous dire comment nous pouvons échapper au danger. A nous maintenant de faire que le cri d'alarme du pilote suprême ne soit pas un avertissement inutile, perdu au milieu de la tempête. A nous qui, pour sauver le navire, nous consumons en vains efforts, de nous soumettre tous à cette puissante et commune direction. Si nous y sommes résolus, le salut est entre nos mains ¹.

1 — Émile KELLER, *Le Syllabus de Pie IX et de Pie X et les principes de 1789 ou l'Église, l'État et la liberté*, Paris, Lethielleux, 1909 – Chapitre premier : « L'encyclique du 8 décembre 1864 et la Convention du 15 septembre 1864 ou ultimatum de l'Église et de l'État ».

Le style « négatif » du *Syllabus*

Terminons par cette « remarque latérale » de Jean Madiran ¹. Elle explique la raison pour laquelle le pape a procédé par une collection de propositions condamnées.

On considère le *Syllabus* comme le type même du document tranchant et autoritaire, parce qu'il condamne une collection de propositions fausses, parce qu'il est « négatif ». C'est là une réaction de sensibilité épidermique, qui détourne de la réalité. Car si, au lieu de réagir en surface selon une sensiblerie d'ailleurs « conditionnée » par le verbalisme du temps, on essayait de penser, on s'apercevrait que *nier une erreur est moins tranchant et moins autoritaire qu'affirmer une vérité*.

Nier une erreur, c'est affirmer du même coup la proposition contradictoire, mais laisser le débat ouvert en ce qui concerne la proposition contraire.

Affirmer une vérité, c'est du même coup nier et la contradictoire et la contraire : *causa finita est*.

Précisons : s'agissant d'un magistère qui s'exprime par propositions universelles, « condamner » une proposition universelle n'est qu'affirmer la contradictoire (particulière), et ne prononce rien quant à la contraire (universelle). Tandis qu'énoncer « positivement » une vérité universelle, c'est condamner à la fois la contraire universelle et la contradictoire particulière. Deux propositions contraires peuvent être toutes deux fausses, elles ne peuvent être toutes deux vraies, Affirmer l'une c'est rejeter l'autre. Mais nier l'une, ce n'est rien dire de l'autre, la recherche continue. Nier « tranche » donc beaucoup moins qu'affirmer.

En réalité, ce que certaines sensibilités ne supportent PLUS, c'est aussi bien l'affirmation que la négation ; c'est le : « *est, est ; non, non* », qui leur paraît n'être ni « charitable », ni « pastoral ». Elles sont devenues allergiques à toute pensée en tant que pensée. Sans quoi elles comprendraient qu'un document pontifical « négatif », comme le *Syllabus*, laisse DE SOI beaucoup plus de portes ouvertes et de questions pendantes qu'un document « affirmatif ». Les décrets conciliaires, parce qu'ils étaient, eux, affirmatifs, ont définitivement « tranché » certaines questions. Les condamnations négatives portées par le magistère pontifical ont, souvent, du simple point de vue logique, une portée moins totale.



¹ — Parue dans *Itinéraires* 70 (février 1963), p. 121.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !